

COMPTE RENDU DE RÉUNION

LIEU DE REUNION	DATE	REDACTION
Salle 1013	23 novembre 2017	Bernadette PATROIS
<p>Objet : Sous-commission départementale de sécurité publique – Projet de requalification de la gare de Cagnes-sur-Mer en un pôle d'échanges multimodal.</p>		
<p>Présidence : Mme Elisabeth MERCIER – directrice des sécurités.</p>		
<p>Participants : cf. liste jointe</p>		
<p>Mme Mercier ouvre la séance en remerciant les participants.</p> <p>I - Vérification du quorum</p> <p>Le maire de Cagnes-sur-Mer étant représenté par M. Patrick Guevel, adjoint et les services de l'État (la direction départementale de la sécurité publique, le service départemental d'incendie et de secours et la direction départementale des territoires et de la mer) étant présents, la sous-commission départementale de sécurité publique peut se tenir.</p> <p>II - Présentation du projet</p> <p>Ce projet, porté par la SNCF, est un projet partenarial à financements multiples. Le coût est estimé à 21 M€, les travaux s'étaleront sur trois ans depuis l'automne 2018 jusqu'à la fin 2021.</p> <p>Il est prévu la création d'un parvis d'un hectare, possible grâce au déplacement de l'avenue de la gare.</p> <p>Le projet comprend trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'aménagement du pôle d'échanges multimodal avec la déviation de l'avenue de la gare, l'aménagement de la rue du Garigliano sur le parvis, l'aménagement du parvis piétonnier et la création de la gare routière.• La création d'un nouveau bâtiment des voyageurs accessible aux PMR, d'un kiosque sur le parvis et la démolition de l'actuel bâtiment de la gare.• L'aménagement des parcs de stationnement avec la création d'un parc relais silo sur neuf niveaux dont deux en souterrain, l'aménagement d'un parking courte durée et d'une zone taxis. <p>Le parking silo sera réservé aux abonnés du TER.</p> <p>Un local "rétention" est prévu dans le bâtiment de la gare.</p> <p>Les espaces extérieurs seront sous vidéoprotection.</p>		

Des dispositifs sont prévus pour permettre d'empêcher toute intrusion de voiture bélier sur le parvis qui bénéficiera d'un aménagement végétal. Le mobilier urbain sera en pierre de taille.

Les accès en toitures terrasses seront protégés par des grilles.

Les espaces intérieurs seront placés sous vidéoprotection qui couvrira l'ensemble des zones accessibles au public.

Les prises d'air neuf seront en toiture.

Un local coffre et un distributeur de billets sont prévus. Un dossier sera présenté en commission de sécurité des transports de fonds.

La présentation étant terminée, Mme Mercier demande aux membres de la sous-commission s'ils souhaitent poser des questions.

Le commandant Maque s'inquiète de savoir s'il est prévu le visionnage des images.

La SNCF indique que le report d'images des locaux de la gare et des extérieurs est prévu au CSU de la ville. En revanche, les images du parking seront traitées par le gestionnaire.

M. Dodd demande si le stationnement des 2 roues est prévu.

Effectivement, les 2 roues stationneront en surface, 50 à 60 places sont prévues. De plus, une station de vélos bleus, 7 bus à quai, 1 arrêt de bus avenue de la gare et 1 sur l'avenue Boucher compléteront le dispositif.

M. Abraini demande que soit prévue la pose de barrières à la sortie de la zone des bus, afin d'empêcher toute intrusion de véhicule particulier.

Afin que la sous-commission puisse délibérer, Mme Mercier demande aux représentants du projet de quitter la salle.

III - Discussion

Ce projet reçoit l'agrément de l'ensemble des représentants.

IV - Préconisations et avis des membres

4-1 – DDSP : Avis favorable.

4-2 – DDTM : Avis favorable.

4-3 – M. Abraini : Avis favorable

4.4 – SDIS : Avis favorable (mail du 23 novembre 2017)

4-5 – M. Leroux : Avis favorable

4.6 – M. Dodd : Avis favorable

4-7 – **Maire de Cagnes-sur-Mer** : Avis favorable.

4-8 - **Président** : Avis favorable.

AVIS DE LA SOUS-COMMISSION

- La sous-commission émet un **avis favorable à l'unanimité**.

Diffusion : A l'ensemble des participants.

Fait à Nice, le 01 DEC. 2017

Pour le préfet
La directrice des sécurités



Elisabeth MERCIER